

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

XII^{me} ANNÉE

1896



1^{er} SEPTEMBRE

No. 9



Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

Puisque je suis le serviteur de tous, c'est un devoir pour moi de servir, de préparer à tous les paroles embaumées de mon Seigneur. Mais j'ai réfléchi que je ne puis, à cause des infirmités et de la faiblesse de mon corps, visiter tout chacun en personne. Voilà pourquoi j'ai résolu par la présente publication qui sera la messagère des paroles de N.-S. Jésus-Christ, Verbe du Père, de vous offrir aussi les paroles du Saint-Esprit qui sont esprit et vie."

S. FRANÇOIS *Épist.*, II.

LA SAINTE CRAINTE de Dieu.

Celui qui ne craint pas montre qu'il n'a rien à perdre. La sainte crainte de Dieu règle, gouverne, dirige l'âme et l'amène à la grâce. Elle conserve la grâce et la vertu. A qui n'a ni grâce ni vertu, la crainte de Dieu les donne. La crainte de Dieu est le canal de ses grâces, car l'âme qu'elle habite arrive bientôt à la vertu et aux grâces divines. Tous ceux qui tombent dans le péché n'y seraient point tombés, s'ils avaient possédé la crainte de Dieu. Mais ce don de la crainte de Dieu n'est accordé qu'aux hommes parfaits, car plus un homme est parfait, plus il est craintif et humble. Heureux l'homme qui se reconnaît comme étant dans une prison en ce monde, et qui ne perd jamais de vue qu'il

sa gravement offensé son Dieu ! L'homme doit toujours craindre que l'orgueil ne le pousse et ne le fasse tomber de l'état de grâce où il est ; car il ne peut jamais être en sûreté, tant qu'il est au milieu de ses ennemis : et nos ennemis sont les flatteries de ce monde misérable, et notre propre chair qui, d'accord avec les démons, est toujours l'ennemie de l'âme. L'homme doit plutôt craindre d'être vaincu et trompé par sa propre malice que par tout autre ennemi. Il est impossible que l'on puisse monter et s'élever jusqu'à la grâce et à la vertu, ou qu'on puisse s'y maintenir, sans la crainte de Dieu. Celui qui ne craint pas Dieu court risque de périr et de se perdre tout à fait. La crainte de Dieu fait obéir humblement, et courber la tête sous le joug de l'obéissance : et plus on craint, plus on prie avec ferveur. Ce n'est pas un petit don que celui de la prière, quand on le possède.

Les actions vertueuses des hommes, quelque grandes qu'elles me paraissent, ne sont cependant pas estimées et récompensées selon notre appréciation, mais selon l'estimation et le bon plaisir de Dieu ; en ce sens que Dieu ne regarde pas l'étendue du travail, mais celle de l'amour et de l'humilité. Partant il est plus prudent pour nous d'aimer toujours, de craindre avec humilité et de ne jamais nous reposer sur nous-mêmes ni sur aucun bien, mais de nous défier toujours des pensées qui se présentent à l'esprit sous l'apparence du bien.



ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

Les obligations du Tiers-Ordre

LE BON EXEMPLE

(Suite)

QUE n'est pas assez, pour l'exemple, d'être fidèle à ses devoirs ordinaires ; il faut bien les remplir, et on ne les remplit bien, entièrement bien, qu'autant qu'on se possède. Il est de bonnes âmes, très bien intentionnées, mais qui n'atteindront jamais la maturité de la vie spirituelle, parce qu'elles ne peuvent pas se résoudre à agir avec calme. Essoufflées et inquiètes dans l'accomplissement des devoirs les plus religieux, elles dépassent, par la prévision et l'anxiété, les limites du moment présent, préoccupées qu'elles sont de ce qui doit suivre. Ainsi partagées,

elles se donnent à moitié au présent, à moitié à l'avenir, se fatigant et se surmenant outre mesure. On dirait que leur vie s'écoule à passer d'une chose à l'autre avec la plus grande rapidité possible. De là des agacements quand on les dérange ; de là, dans la conduite, un manque de sang-froid, une indécision, une série d'efforts fiévreux qui déparent la vertu, la rendent suspecte à quiconque ne sait pas démêler les bonnes intentions des imperfections de l'acte. Les natures impressionnables ont, je l'avoue, beaucoup à lutter pour maîtriser leur vie et leur ardeur, mais si elles s'unissent au divin Maître avec persévérance, si elles s'enracinent dans l'humilité, et si elles savent supporter avec patience d'être imparfaites, Jésus finira bien par faire le miracle qui impose le calme à la mer irritée.

N'oublions pas que les anges agissent, dans le service de Dieu, avec soin et diligence, et néanmoins ils ne connaissent pas l'inquiétude : "*Ils se meuvent en Dieu,*" dit saint Bonaventure et partout où ils se rendent, ils emportent avec eux le ciel. Imitons ces esprits célestes, autant que cela dépend de notre faiblesse. Soyons occupés, jamais préoccupés. Rappelons-nous que la pluie pénètre la terre et que les torrents la dévastent. Revêtons chacune de nos actions de la modestie et de la douceur de Notre Seigneur, et l'on dira de nous comme de Lui : "*Il a bien fait toutes choses,*" et des miracles de conversion ou d'édification qui feront entendre les sourds et parler les muets viendront couronner cet apostolat de nos actions ordinaires accomplies avec suavité.

Voulez-vous posséder ce calme si enviable, voulez-vous surtout que chacune de vos actions soit comme pénétrée de Dieu et imbibée d'une grâce d'édification qui repose le regard de vos frères ? Je vous dirai avec saint François de Sales : "Faites comme les petits enfants, qui de l'une des mains se tiennent à leur père, et de l'autre cueillent des fraises, ou des mûres le long des haies. Car de même, amassant et maniant les choses de ce monde de l'une de vos mains, tenez toujours de l'autre la main du Père céleste, vous retournant de temps en temps à Lui, pour voir s'il a pour agréable votre ménage ou vos occupations. Et gardez bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser ou recueillir davantage : car s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas sans donner du nez en terre. Je veux dire, ma Philothée, que quand vous serez parmi les

affaires et occupations communes, qui ne requièrent pas une attention si forte et si pressante, vous regardiez plus Dieu que les affaires. Et quand les affaires sont d'une si grande importance qu'elles requièrent toute votre attention pour être bien faites, de temps en temps vous regarderez à Dieu . . . et Dieu travaillera avec vous, en vous et pour vous, et votre travail sera suivi de consolation."

Parlant de la bienséance dans les habits, le même saint Docteur s'exprime de la sorte : " Pour moi, je voudrais que mon dévot et ma dévote fussent toujours les mieux habillés de la troupe, mais les moins pompeux et affectés." Chers Tertiaires, pour l'exemple que vous devez répandre autour de vous laissez-moi vous dire : Pour moi je voudrais que le Tertiaire et la Tertiaire fussent le meilleur père et la meilleure mère de famille, l'époux le plus aimable, l'épouse la plus égale, les fils les plus respectueux, les amis les plus sincères, les meilleurs serviteurs, les plus accommodants des maîtres, les citoyens les plus patriotes, les gens de compagnie les plus attirants, les plus charmants, les plus saintement séduisants de la troupe. Vous pouvez être tout cela si vous acceptez l'ordre de la Providence à votre égard avec une amoureuse docilité : si vous savez vous renfermer dans ce que j'appellerai la prison de vos devoirs d'état, en l'égayant d'air, de lumière et de fleurs : je veux parler d'une religion aimable et suave, énergiquement fidèle au devoir, fondée sur l'oubli de votre personne, le don de tout vous-même aux autres pour l'amour de Dieu. " Il faut que l'on demeure dans la barque en laquelle on est, pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et que l'on y demeure volontiers et aimablement, parce que, encore quelquefois que nous n'y ayons pas été mis de la main de Dieu, ainsi de la main des hommes, après néanmoins que nous y sommes Dieu veut que nous y soyons, et partant il faut y être doucement et volontiers."

Je terminerai ces considérations par une autre remarque de l'aimable saint Docteur : " Dieu veut que vous le serviez comme vous êtes, et par les exercices convenables à cet état, et par les actions qui en dépendent ; et ensuite de cette persuasion, il faut que vous vous rendiez tendrement amoureux de votre état et des exercices d'icelui, pour l'amour de Celui qui le veut ainsi. Mais, voyez-vous, il ne faut pas penser à ceci simplement en passant, il faut mettre cette cogitation bien avant dans votre

cœur, et par des réollections et attentions particulières, vous rendre cette vérité savoureuse et bienvenue dans votre esprit ; et, croyez-moi, tout ce qui est contraire à cet avis n'est autre chose qu'amour-propre."

(A suivre)

FR. PIERRE-BAPTISTE, *Min. Obs.*



SAINTE JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

L'INQUISITEUR (*Suite*)

Pendant que saint Jean de Capistran exerçait les fonctions d'inquisiteur en Pologne, les Juifs des environs de Varsovie se procurèrent, par l'entremise d'un paysan, neuf hosties consacrées ; ils les enveloppèrent dans un linge et se mirent à les frapper de verges en s'écriant au milieu d'ignobles blasphèmes : " Le voilà le Dieu des chrétiens ! . . ." Mais tout-à-coup, nous disent les chroniqueurs, des flots de sang jaillirent du linge qui contenait les saintes espèces et coulèrent jusque sur le sol. Ce prodige ne fit qu'augmenter la rage des profanateurs.

Un autre jour, ils jetèrent dans un brasier une hostie consacrée et trois fois elle s'élança d'elle-même hors des flammes. Une vieille juive, qui fut témoin du miracle, se convertit aussitôt et se déclara chrétienne. Ses compagnons, indignés de ce qu'ils appelaient son apostasie, l'assassinèrent et l'enterrèrent en secret.

D'autres égorgèrent un jeune homme qu'ils avaient enlevé à sa famille.

Malgré le mystère dont ils avaient été entourés, ces faits s'ébruitèrent et parvinrent aux oreilles du saint inquisiteur. Jean de Capistran fit arrêter les coupables et opérer, dans leurs demeures et dans leurs synagogues, de minutieuses perquisitions. On retrouva les cadavres ; les meurtriers firent des aveux. Quarante-et-un juifs, auteurs et complices de ces atrocités, furent convaincus, livrés par le Saint au bras séculier et brûlés suivant les lois en vigueur.

On nous saura gré, croyons-nous, de citer ici un autre épisode intéressant emprunté non plus à la vie de notre Saint, mais à celle de saint Jacques de la Marche, son ami, son coopérateur et son

successeur, en Allemagne, dans la charge d'inquisiteur de la foi. Ce trait confirmera ce que nous avons dit plus haut ; il achèvera de faire connaître les fanatiques contre lesquels saint Jean de Capistran lutta avec tant d'équité et d'énergie.

En 1462, saint Jacques de la Marche prêchait à Brescia. Un pieux habitant avait coutume de lui envoyer fréquemment son petit enfant nommé Conrad. Le religieux lui enseignait la doctrine chrétienne et lui apprenait à réciter l'*Ave Maria*. Conrad suivait fidèlement ses conseils, et comme il avait pour ami le fils d'un Juif du voisinage, à son tour il enseigna à son compagnon la Salutation angélique : les deux enfants se plurent, dès lors, à la redire ensemble devant une image de la Vierge. Le Juif, un jour, les surprit faisant à genoux cette prière. A cette vue, il entra dans un tel accès de fureur qu'il saisit Conrad, l'étrangla, et pour se débarrasser de son cadavre, le plaça dans un trou qu'il creusa au fond de sa cheminée. Il mura ensuite l'ouverture et noircit la muraille avec de la suie, afin d'écarter tout soupçon. Cependant le père de Conrad, ne voyant pas revenir son enfant, le fit chercher vainement pendant plusieurs jours. En proie à une inexprimable anxiété, il vint trouver Jacques de la Marche, et lui raconta son malheur. L'homme de Dieu le consola de son mieux. Il se mit ensuite en prière et apprit par révélation tout ce qui était arrivé. Le lendemain matin, il alla trouver le père. " Prenez courage, lui dit-il, votre fils vous sera rendu. Toutefois, vous n'obtiendrez cette grâce que si vous promettez de pardonner, pour l'amour de Jésus crucifié, à qui-conque vous aurait fait quelque mal. " Le père le promit de bon cœur.

Le Franciscain se rendit alors, avec lui et deux autres personnes, à la demeure du Juif. Il s'annonça comme voulant l'entretenir d'une affaire importante. On les fit asseoir près du foyer : et voilà que tout à coup, montrant l'endroit où le cadavre était caché, Jacques de la Marche ordonna de démolir la cloison. On obéit, et au premier coup de pioche, on entendit l'enfant ressuscité qui criait : " De grâce, travaillez doucement pour ne pas me blesser. " Bientôt il sortit, sain et sauf, de son tombeau et vint se jeter dans les bras du Saint. Le père pardonna au meurtrier de son fils, et le Juif, saisi de repentir, confessa humblement son crime et demanda le baptême avec toute sa famille. Mais revenons à saint Jean de Capistran.

Bien que les Juifs, le plus souvent, opposassent à ses exhortations une obstination aveugle, notre Saint réussit cependant à en convertir un grand nombre. C'est ainsi, qu'avant son départ pour l'Allemagne, il eut sur la religion une dispute avec Gamaliel, chef de la Synagogue de Rome, et que, par la clarté de ses raisonnements et l'ascendant de sa charité, il l'amena à confesser la divinité de Jésus-Christ. Quarante Juifs, vaincus comme leur chef, reçurent le baptême.

Capistran ne fut pas seulement la terreur de l'hérésie et le fléau du judaïsme, le schisme dut aussi courber la tête devant lui.

En 1438, un Concile œcuménique s'était réuni à Ferrare ; il se continua à Florence. La question qui s'y débattait, c'était le retour des Grecs à l'unité catholique. Par deux fois déjà, le schisme oriental avait cessé, grâce aux Frères-Mineurs.

En 1274, Jean de Parme, Jérôme d'Ascoli et Bonnegrâce de Dalmatie avaient amené au Concile de Lyon les ambassadeurs Grecs et Tartares. En 1369, conduit par les Franciscains, l'empereur Jean Paléologue était venu à Rome faire sa soumission. Sous l'impulsion de Guillaume de Casale, les Frères-Mineurs avaient préparé une troisième union ; elle s'opéra à Florence. Le B. Albert de Sartiano et ses frères y accompagnaient l'empereur et le patriarche Grec qu'il avait convertis ; saint Jean de Capistran, vers 1438, était allé en Orient et en avait ramené les représentants des Arméniens.

Toutefois, si des peuples, longtemps séparés de la Chaire apostolique, tournaient de nouveau leurs regards vers elle, si le Concile de Constance avait mis fin au grand schisme d'Occident, tous les ferments de discorde étaient loin d'être éteints au sein même de la société chrétienne : le 30 octobre 1439, le conciliabule de Bâle créait un nouvel antipape, Félix V. Dans ces graves circonstances, les Frères-Mineurs donnèrent de leur attachement au Pape légitime les plus éclatants témoignages. Ils maintinrent, par leurs exhortations, les peuples dans l'obéissance. Jean de Capistran écrivit plusieurs traités pour combattre le faux Concile et défendre Eugène IV, le chef incontestable de l'Eglise. Envoyé comme légat dans le Milanais, vers 1440, il gagna à la cause de Rome le duc Philippe Visconti, que des ressentiments personnels excitaient contre Eugène IV. De Milan, il se rendit en Bourgogne où régnait Philippe-le-Bon, il y fut reçu non plus comme l'envoyé d'un souverain de la terre, mais comme

un ange du ciel. Au bruit de ses vertus et de ses miracles, les populations accoururent pour le voir et l'entendre ; la duchesse tint à honneur de lui présenter son fils, encore petit enfant et le conjura de le bénir. Il ruina complètement, dans cette province, le crédit de Félix V.

Lors de son passage à Vienne, en Dauphiné, il flétrit, dans un discours, la conduite présomptueuse et insensée des Schismatiques. Quelques savants docteurs, blessés de ses paroles, firent courir le bruit qu'ils allaient le provoquer à une dispute publique. Le lendemain, le Saint répéta ce qu'il avait dit la veille, l'appuya de solides arguments, et invita ses contradicteurs à engager avec lui la discussion qu'il avait commencée ; mais personne n'osa se présenter.

En 1446, il reparut en France et traita des intérêts de la paix religieuse avec Charles VII, qui favorisait le concubule de Bâle : le succès couronna ses négociations.

Ainsi Dieu, qui marque aux flots de l'Océan le grain de sable contre lequel doivent venir s'arrêter leurs fureurs, avait destiné les fils du mendiant d'Assise à tenir en échec, au XVe siècle, toutes les forces coalisées du schisme, de l'hérésie et de la corruption. Quatre-vingts ans plus tard, il est vrai, il abandonnera la moitié de l'Europe à l'erreur, pour tirer un jour, de l'erreur, des triomphes dont nous commençons à entrevoir le secret. Mais alors l'Ordre de Saint François continuera vaillamment la bataille si glorieusement engagée par Jean de Capistran. La voix de ses docteurs et de ses missionnaires retentira contre Luther, Henri VIII et Calvin ; avec la Ligue, il sauvera la foi française ; avec la Compagnie de Jésus, il subira, sans faillir, les plus furieuses attaques, il soutiendra les plus rudes assauts ; la constance de ses martyrs fatiguera la rage des bourreaux. Le Jansénisme, à son tour, rencontrera en lui son premier et son irréconciliable adversaire. Aguerris par leurs luttes séculaires, les Franciscains traverseront noblement les orgies et la fange du XVIIIe siècle, sans que leurs vertus se fanent, sans que leur pauvreté se flétrisse. La Révolution les trouvera debout à leur poste d'honneur ; elle les massacrera par centaines : mais elle ne pourra anéantir cette race féconde de Pauvres immortels.

I. DE KERVAL, *Tertiaire*

(*A suivre*)



Première allégresse de Marie : l'Annonciation



Nous devons partager l'Allégresse de la Très Sainte Vierge-Marie dans l'Annonciation, parce qu'elle s'est acquis, dans ce mystère, la béatitude promise par l'Écriture aux humbles, aux immaculés, aux obéissants et aux amis de Dieu. L'illustre Tertiaire Ste Brigitte nous dit que Marie a ravi le Père céleste par son angélique virginité, le Fils par sa profonde humilité, le Saint-Esprit par sa prompte obéissance.

Bienheureuse est l'*humilité* qui s'ignore et s'anéantit comme celle de Marie devant Dieu et devant les hommes ! "Les derniers seront les premiers." Si vous saviez, ô Marie, dit S. Bernard, combien votre humilité est agréable au Très-Haut, et quelles faveurs sublimes doivent en être la récompense, vous ne penseriez plus guère que vous êtes indigne de recevoir les hommages et le message de l'ange !"

Bienheureuse est la *chasteté* qui reste inviolable, protégée comme la virginité de Marie, par la retraite, la prière et la prudence ! "Pourquoi, ô Marie, continue S. Bernard, refuseriez-

vous de recevoir la visite de l'ange, puisque vous vivez d'une façon si angélique?" La virginité est en effet une vie toute angélique, et ceux qui s'affranchissent des lois de la chair seront comme les anges de Dieu."



Bienheureuse est la *charité* qui appelle Dieu par ses désirs ardents et le fait descendre en nous! "O Marie, s'écrie le Saint, vous avez donc trouvé Celui que vous cherchiez et que chérit votre âme. Vous avez trouvé ce que personne n'avait trouvé avant vous: la grâce devant Dieu et quelle grâce!" "Ce Verbe du Père si divin, si saint et si glorieux, le Père très haut l'a annoncé du ciel par saint Gabriel son archange, puis il est descendu dans le sein de Marie, la glorieuse Vierge, dans les entrailles de laquelle il a pris véritablement la chair de notre chétive humanité. Alors qu'il était riche, il a voulu lui-même avec sa très heureuse Mère en ce monde, choisir entre toutes choses la pauvreté."

S. FRANÇOIS *Ep. II.*

Bienheureuse est l'*obéissance* qui répond toujours joyeusement comme Marie aux desseins de Dieu sur nous par le "fiat" qui ne réserve rien. "La bienheureuse Vierge, dit S. Bernard, par ce consentement à la conception du Fils de Dieu, mérita beau-

coup plus à elle seule, que toutes les créatures, que les anges et les hommes dans tous leurs actes, leurs efforts et leurs pensées. ” Car dans ce fiat si simple, il y a la volonté de l’Incarnation et de la Rédemption, il y a le fiat de Gethsémani. Voilà pourquoi l’antique et belle image de N. Dame du Perpétuel Secours nous représente auprès d’elle l’Ange de l’Annonciation, lui présentant les instruments de la Passion. Et nous en sommes encore au quomodo de l’incrédulité qui se refuse à la parole de Dieu, au quomodo de la sensualité et de la lâcheté qui rend ennemi de la croix, au quomodo de la défiance et du découragement !



Du moment que nous pouvons dire prudemment : C’est Dieu qui parle : comme Marie, disons joyeusement fiat. Disons *fiat* : c’est le mot qui a créé le monde de la nature et le monde de la grâce. C’est le mot du devoir quotidien. Ce sera un jour le mot de notre entrée au ciel où nous partagerons pour toujours les allégresses de notre Mère bien-aimée.



N'OUBLIONS PAS LES DOULEURS DE NOTRE MÈRE



TOUT près de la croix de Jésus se tenait sa Mère. O ma Souveraine, où êtes-vous ? Était-ce seulement au pied de la croix ? Non, assurément, mais sur la croix avec votre Fils, là vous étiez crucifiée avec lui ; il l'était dans son corps, vous l'étiez dans votre cœur ; ses plaies étaient répandues par tout son corps, et elles étaient réunies dans votre cœur.

Là, ô Reine, votre cœur fut percé de la lance, là il fut couronné d'épines ; là abreuvé de moqueries, d'opprobres et d'injures, rassasié de fiel et de vinaigre. O Reine, pourquoi êtes-vous allée vous immoler pour nous ? La Passion du Fils était-elle donc insuffisante si la Mère n'était crucifiée avec lui ? O cœur tout d'amour, pourquoi vous êtes-vous changé en un globe de douleur ? O ma Souveraine, je cherche à contempler votre cœur, et ce que je vois n'est point ce cœur, mais de la myrrhe, de l'absinthe et du fiel. Je cherche la Mère de mon Dieu, et je ne trouve que des crachats, des fouets et des blessures, car vous êtes tout entière changée en ces choses.

—:O:—



H ! mer d'amertume, qu'avez-vous fait ? Vaisseau de sainteté, comment êtes-vous devenu un vaisseau de douleur ? Pourquoi, ô Reine, n'êtes-vous point demeurée solitaire dans votre demeure ? Qu'êtes-vous allée faire au Cal-

vaire ? Il n'était point dans vos usages de paraître à de semblables spectacles. Comment la timidité naturelle aux femmes, comment l'horreur du crime qu'on y accomplissait ne vous a-t-elle pas arrêtée ? Pourquoi votre pudeur originelle ne vous a-t-elle pas éloignée ? Pourquoi le dégoût d'un tel lieu, la multitude du peuple, la haine du mal qui s'y commettait, n'ont-ils pas retenu vos pas ? Pourquoi ne fûtes-vous point détournée par le reten-

tissement des clameurs, par la rage des insensés, par l'assemblée innombrable des agents du démon ? Vous n'avez point considéré tout cela, ô Reine, parce que votre cœur, devenu étranger à tout dans son amertume, n'était plus en vous, mais tout entier dans l'affliction de votre Fils, dans les blessures de votre Unique, dans la mort de votre Bien-Aimé. Votre cœur voyait non point la multitude, mais les blessures de Jésus ; non point la presse, mais les trous des clous ; non point les clameurs, mais les plaies du Sauveur ; non point l'horreur du crime, mais la douleur de Celui qui souffrait !



IMABLE Souveraine, retournez au lieu où vous étiez d'abord, de peur qu'en perdant notre Pasteur nous ne vous perdions aussi, et qu'un même instant ne nous prive de la protection du Fils et de la Mère. Ce n'est point la coutume qu'une semblable condamnation soit portée contre une femme, et cette sentence n'a point été dirigée contre vous. Mais, je le crois, vous n'entendez point ce langage, car vous êtes remplie d'amertume, et votre cœur, ô Reine, est tout entier absorbé dans la Passion de votre Fils. O prodige ! vous êtes tout entière dans les blessures de Jésus, et Jésus crucifié est tout entier dans le plus intime de votre cœur. Comment se fait-il que, contenant votre cœur, il soit contenu par lui ? O homme, blessez votre cœur si vous voulez comprendre une semblable question. Que les clous et la lance vous ouvrent ce cœur, et la vérité viendra s'y établir ensuite ; autrement le soleil de justice n'entrera point dans un cœur fermé.



OUS qui êtes ainsi déchirée, ô Souveraine, transpercez vous-même nos cœurs ; renouvez dans ces cœurs et votre Passion et celle de votre Fils. Unissez à notre cœur votre cœur percé de blessures, afin que nous soyons percés aussi des mêmes blessures. Pourquoi du moins n'ai-je pas votre cœur en ma possession, afin qu'en quelque

lieu que j'aïlle, je puisse, ô Reine, vous considérer sans cesse crucifiée avec votre Fils. Si vous ne voulez pas me donner votre Fils crucifié, si vous me refusez votre cœur percé des traits de sa Passion, je vous en conjure, au moins accordez-moi les blessures de ce cher Fils, les injures, les moqueries et les opprobres qu'il endure, et tout ce que vous ressentez vous-même. Quelle mère ne s'empresserait d'éloigner d'elle et de son Fils les souffrances, s'il était en son pouvoir de les faire retomber sur son esclave ? Mais, si vous êtes tellement enivrée de ces douleurs que vous ne vouliez en séparer ni votre cœur, ni votre Fils, permettez au moins à mon indignité profonde de s'unir à ces ignominies et à ces plaies, et de me joindre, comme une corde dans vos peines, à vous et à votre divin Fils. Oh ! que mon bonheur si je pouvais seulement vous être associé de vos tourments ! Qu'y a-t-il, en effet, de plus désirable, ô Souveraine, que d'avoir son cœur uni à votre cœur et au corps transpercé de votre Fils ? Votre cœur n'est-il pas rempli de sa grâce ? et si ce cœur est ouvert, cette grâce ne se répand-elle pas sur le cœur qui lui est uni ? Si votre Fils est la gloire des bienheureux, comment de son corps transpercé la douceur de cette gloire ne découlerait-elle pas sur le cœur qu'il s'est associé ? Je ne comprends pas qu'il puisse en être autrement ; mais je crains d'être encore bien éloigné alors que je crois toucher au terme.

—:O:—

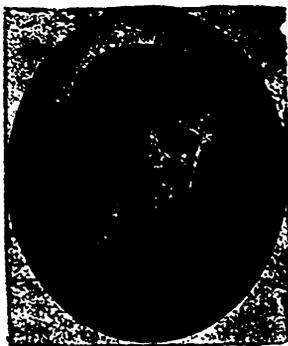


REINE de mon cœur ! pourquoi ne m'accordez-vous pas ce que je vous demande ? Si je vous ai offensé, percez mon cœur pour satisfaire votre justice. Si je vous ai été fidèle, je vous demande des blessures pour récompense. O Reine, où est votre tendresse ? où est votre immense miséricorde ? Pourquoi vous montrez-vous cruelle à mon égard, vous qui avez toujours été pleine de bonté ? Pourquoi êtes-vous pour moi si inexorable ? vous dont la douceur et la miséricorde n'ont jamais défailli ? Pourquoi êtes-vous devenue si dure, vous dont les libéralités et les largesses ont été bénies dans tous les temps ? Je ne vous demande ni les splendeurs du soleil, ni l'éclat des astres ; je ne désire que des blessures. Pourquoi donc êtes-vous si avare d'un pareil don ? Ou enlevez-moi la vie du corps,

ou blessez mon cœur, car je suis couvert de confusion et de honte quand je vois Jésus, mon Seigneur, tout meurtri, et vous, ma Souveraine, blessée de ses douleurs, et que je me considère, moi le plus indigne de vos serviteurs, sans le moindre tourment. Oh ! je sais ce que je ferai : prosterné à vos pieds je prierai sans interruption, avec gémissement, avec larmes, j'élèverai la voix, et mon importunité sera telle qu'enfin vous m'exaucerez. Si vous me maltraitez pour m'obliger à me retirer, je demeurerai inébranlable, je souffrirai vos coups jusqu'à ce que j'en sois accablé, car je ne demande rien autre chose que des blessures. Si, au contraire, loin de me frapper, vous me comblez de faveurs, je n'en persévérerai pas moins, je recevrai vos faveurs, et par ces faveurs mon cœur se sentira blessé d'amour. Si enfin vous ne m'adressez aucune parole, alors ce même cœur sera percé par la tristesse et l'amertume, et ainsi je ne me retirerai point sans douleur.

S. BONAVENTURE, franciscain.

Stim. amor.



O MARIE, REINE DES MARTYRS !
imprimez profondément dans nos cœurs les
plaies de Jésus crucifié !



Grande et bonne nouvelle

BREF EN VERTU DUQUEL EST CONCÉDÉE AUX TERTIAIRES
FRANCISCAINS DU MONDE ENTIER, POUR CINQ ANS, LA
PARTICIPATION A TOUTES LES INDULGENCES DU PREMIER
ET SECOND ORDRE.

Très Saint Père,

Humblement prosterné aux pieds de votre Sainteté, le Fr. Barthélémy de Saint-Donato, directeur du Tiers-Ordre au couvent de l'Araceli à Rome, vient au nom de tous les Tertiaires des deux sexes, lui demander la faveur de vouloir bien accorder à tous les Frères et Sœurs du Tiers-Ordre, pendant leur vie et à l'heure de leur mort, la participation à toutes les indulgences dont jouit tout l'Ordre des Frères Mineurs, afin que leurs âmes, au moment de quitter leur corps, et quand elles seront détenues dans les flammes du purgatoire, puissent en retirer un grand soulagement.

Oraison de cette grâce, etc. . . .

VŒU DU PÈRE PROCUREUR DE L'ORDRE.

Très Saint Père,

Comme la Sacrée-Congrégation des Indulgences, consultée le 21 janvier 1892, au sujet de la participation, pour tous les Tertiaires, à toutes les indulgences de l'Ordre, répondit qu'elle ne pouvait exister, à moins d'un bref spécial émanant du Saint-Siège, j'appuie fortement les prières adressées à Votre Sainteté,

dans le but d'obtenir cette faveur au Tiers-Ordre franciscain, comme elle a déjà été accordée au Tiers-Ordre de S. Dominique.

Rome, couvent de St-Antoine, 23 mai 1896.

FR. RAPHAEL D'AURILLAC, *Proc. Gén. de l'Ordre.*

LÉON XIII PAPE

POUR SERVIR DE PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Humblement supplié par notre bien-aimé fils le Fr. Barthélémy de Saint Donato, commissaire du Tiers-Ordre de St François d'Assise, résidant au couvent d'Araccoli dans la Ville Sainte, au nom des Frères et Sœurs du monde entier, de vouloir bien communiquer aux Tertiaires des deux sexes, la participation aux indulgences et grâces spirituelles dont jouissent les Frères et les Sœurs de l'Ordre franciscain, Nous avons cru, vu notre grand désir de voir cette société si fructueuse et si remarquable dans le monde catholique par ses mérites éclatants, porter de plus grands fruits de sainteté, et prenant en considération l'avantage spirituel des dits Frères et Sœurs, Nous avons cru, disons-nous, devoir accéder à ses désirs.

C'est pourquoi confiant en la miséricorde de Dieu et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu de Notre autorité apostolique, nous voulons, décrétons et ordonnons par la présente lettre, que tous les fidèles des deux sexes en général et chacun en particulier, légitimement admis dans le Tiers-Ordre, pourront dès à présent et pour un temps limité, *servatis tamen servandis*, participer, pourvu que chacun remplisse les conditions voulues, à toutes les indulgences et bonnes œuvres dont jouissent le premier et le second Ordres franciscains. Nonobstant la Règle du Saint Siège et de la Chancellerie Apostolique touchant la non concession des indulgences *ad instar*, les constitutions apostoliques et nonobstant encore toutes les ordonnances contraires.

Ce décret sera valable pour cinq ans.

Nous voulons maintenant que tous les exemplaires ou copies, même imprimés de ces lettres, signés de la main de quelque notaire public et munis du sceau d'un ecclésiastique considéré, soient dignes de la même foi qu'on ajouterait à ces présentes si elles étaient montrées et présentées aux regards de tout le monde.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 7 juillet 1896, la 19^{me} année de notre pontificat.

Au nom de Sa Sainteté : Cardinal de Ruggiero,
NICOLAS MARINI. Substit.

Nota. — Trois concessions d'indulgences ont été faites par Léon XIII au troisième Ordre séculier de N. P. saint François.

1^o Par la constitution : *Misericors Dei filius*, du 30 mai 1893, (acta ord. ann. II, pag. 89).

2^o Par décret de la Sacrée-Congrégation des Indulgences du 30 janvier 1893, (acta ord. ann. XII, pag. 59).

3^o Par le décret apostolique ci-dessus tout dernièrement publié, le 7 juillet 1896.

Dans la première concession, se rangent les indulgences propres au troisième Ordre de Saint François.

Dans la deuxième, se range le droit qu'ont les Tertiaires, de gagner, dans les lieux où il n'y a pas d'église franciscaine, en visitant l'église paroissiale, toutes les indulgences concédées à tous les fidèles qui visitent quelque église franciscaine, y compris l'indulgence de la Portioncule.

Dans le troisième, relaté ci-dessus, se range la faveur accordée aux Tertiaires, de participer à toutes les indulgences du premier et du second Ordres franciscains ; par exemple, à celles qui sont attachées à la station du Saint Sacrement et à la récitation de la couronne franciscaine.

Des trois précédentes concessions, les deux premières sont à perpétuité, la troisième n'est valable que pour cinq ans, c'est-à-dire, que ce temps écoulé, on en demandera la confirmation.

En attendant, c'est bon de le remarquer, les Tertiaires franciscains sont en possession d'un précieux trésor qui ne leur laisse, semble-t-il, plus rien à désirer.

Ce qui reste à faire aux Franciscains, mais surtout aux Tertiaires, c'est de remercier du fond de leur cœur Notre Illustre Pontife, l'immortelle gloire du Tiers-Ordre, et d'adresser à Dieu de ferventes prières pour qu'il nous conserve longtemps ce sage Pasteur, et pour le plus grand bien de l'Eglise et pour l'utilité de l'humanité tout entière.

*
* * *

Fête de St Bonaventure. — La fête de St Bonaventure, Patron des jeunes Franciscains qui aspirent au sacerdoce, a toujours un cachet particulier d'allégresse et de solennité dans nos couvents de scolasticat.

Cela tient non seulement à l'amour de nos étudiants envers le Docteur séraphique, mais encore à la bonne nouvelle que



O Sauveur JÉSUS! à la vue de votre SAINTE FACE défigurée par la douleur, à la vue de votre Sacré-Cœur si plein d'amour, je m'écrie avec saint Augustin : Seigneur JÉSUS, imprimez dans mon cœur vos plaies sacrées, pour que j'y lise en même temps votre *douleur* et votre *amour* : votre *douleur*, afin de souffrir pour vous, toute *douleur* ; votre *amour*, afin de mépriser pour vous, tout autre *amour*.

CALENDRIER

MOIS DE SEPTEMBRE

Protecteur du mois S. Etienne

FAIRE UNE COMMUNION PAR MOIS ET OFFRIR C.
SES SOUFFRANCES ET SES BONNES ŒUVRES AUX I



ABREVIATIONS. — A. G. Absolution Générale; I. P. Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du 1^r.-O. régulier; S. R., Ind. des Stations de Rome; M. Martyr; C. Confesseur; Ev. Evêque; D. Docteur; V. Vierge; Vve. Veuve; 1 O, 2 O, 3 O., 1er, 2me, 3me Ordre.

- | | | | |
|-------|---|-------|---|
| 1 M. | Bse Isabelle , V. 2 O. — 207 q. 300 j. 12 conversions. 3 vocations. Une retraite importante. La réussite dans plusieurs entreprises. | 16 M. | m |
| 2 M. | S. Etienne , R. — 207 q. 300 j. 15 malades. Plusieurs opérations dangereuses. | 17 J. | S |
| 3 J. | BB. Jean et Pierre , MM., 1 O. — 207 q. 300 j. 18 ivrognes. Plusieurs Religieux. | 18 V. | S |
| 4 V. | Ste Rose de Viterbe , V. 1 O. — I. P. 256 a. 257 q. 400 j. Plusieurs intentions particulières. 7 vocations. | 19 S. | S |
| 5 S. | B. Gentil de Mathélica , p. M. 1 O. — 198 a. 405 q. 300 j. 25 grâces spirituelles. 44 conversions. | 20 D. | 1 |
| 6 D. | 15me après la Pentecôte , B. VINCENT D'AQUILA, f. l. 1 O. — 2me dim. avant les Stigmates. 198 a. 405 q. 300 j. Réussite dans plusieurs entreprises. | 21 L. | S |
| 7 L. | S. Laurent Justinien , E. C. — 207 q. 300 j. 30 grâces particulières. 30 malades. | 22 M. | T |
| 8 M. | Nativité de la T. Ste Vierge . — 207 q. 300 j. L'accroissement de la dévotion envers la sainte Vierge. Nombreuses intentions particulières. Plusieurs vocations. | 23 M. | I |
| 9 M. | Bse Séraphine Sforza , Vve 2 O. — 207 q. 300 j. 27 personnes sans ouvrage. 25 ivrognes. | 24 J. | S |
| 10 J. | S. Nicolas de Tolentino , C. — 207 q. 300 j. Plusieurs défunts. 20 affaires importantes. | 25 V. | I |
| 11 V. | S. Alphonse Liguori , E. C. D. — 207 q. 400 j. Les Pères Rédemptoristes et leurs œuvres. 25 malades. | 26 S. | E |
| 12 S. | BB. Apollinaire et ses 43 comp. , martyrs au Japon, 1 et 3 O. — 198 a. 405 q. 300 j. L'esprit de sacrifice. La conversion du Japon. | 27 D. | . |
| 13 D. | 16me après la Pentecôte , Ste VÉRONIQUE JULIANI, V. cap. — Dernier dim. avant les Stigmates. — 198 a. 405 q. 300 j. Plusieurs Religieuses. | 28 L. | I |
| 14 L. | Exaltation de la sainte Croix . — 207 q. 300 j. La paix dans 24 ménages. 43 intentions particulières. | 29 M. | . |
| 15 M. | Octave de la Nativité . — 207 q. 300 j. Plusieurs | 30 M. | . |

ASPIRATION

"Très-Haut, tout-puissant Seigneur, à vous appartient les louanges, l'honneur et toute bénédiction."

(S. François.)

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, (3 Pater, et visite.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église par

Envoyer les intentions avant le 10

SERAPHIQUE

SEPTEMBRE 1896

ois S. Elzéar Tertiaire

IS ET OFFRIR CHAQUE JOUR SES PRIÈRES
NES ŒUVRES AUX INTENTIONS SUIVANTES



- 16 M. **SS. Corneille et Cyprien**, MM. — *Quatre-Temps*. — 207 q. 300 j. 3 aveugles. Plusieurs Tertiaires défunts.
- 17 J. **Stigmates de N. P. saint François**. — *Abs. Gén., I. P.* 7 a. 214 q. 300 j. Les trois Ordres de saint François.
- 18 V. **S. Joseph de Cupertino**, p. conv. — *Quatre-Temps*. — 207 q. 400 j. 9 conversions. 2 Religieux et leurs intentions.
- 19 S. **S. Janvier et comp.**, MM. — *Quatre-Temps*. — 198 a. 405 q. 300 j. Plusieurs aveugles. Une mission.
- 20 D. **17^{me} après la Pentecôte**, N.-D. DES SEPT-DOULEURS. — 198 a. 405 q. 300 j. Plusieurs intentions particulières. 28 vocations.
- 21 L. **S. Mathieu**, A. — 207 q. 300 j. Les Franciscains de Terre-Sainte. 60 intentions particulières.
- 22 M. **S. Thomas de Villeneuve**, E. C. — 207 q. 300 j. Nombreuses actions de grâces à S. Antoine de Padoue.
- 23 M. **Invention de Ste Claire**. — 207 q. 300 j. Les Clarisses et leurs Bienfaiteurs. 26 grâces particulières.
- 24 J. **S. Pacifique de S. Séverin**, p. 1 O. — *I. P.* 256 a. 257 q. 300 j. 2 Communautés religieuses. 40 affaires importantes.
- 25 V. **N.-D. de la Merci**. — *Neuvaine à saint François*. — 207 q. 400 j. Conversion de plusieurs jeunes gens. 7 ménages en désaccord.
- 26 S. **Bse Lucie de Salerne**, V. 2 O. — 198 a 405 q. 300 j. 12 intentions particulières. 40 vocations.
- 27 D. **18^{me} après la Pentecôte**, S. ELZÉAR, C. 3 O. — 454 a. 455 q. 300 j. Conversion de 14 ivrognes. 7 malades.
- 28 L. **B. Bernardin de Feltre**, p. 1 O. — 207 q. 300 j. Les missions franciscaines de Chine. Familles éprouvées.
- 29 M. **S. Michel Archange**. — 207 q. 300 j. Plusieurs vocations chancelantes. Un collègue. L'œuvre du pain de S. Antoine.
- 30 M. **S. Jérôme**, p. C. D. — 207 q. 300 j. 24 personnes sans ouvrage. L'esprit de sacrifice pour plusieurs personnes.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs maisons particulières.
Note. — A chacun des 5 dimanches qui précèdent les Stigmates, Ind. Plein. conf. com. visite et prière.

vent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.
et prières, (3 Pater, Ave, Gloria); pour les Ind. part., prières seulement
on visitant l'église paroissiale, s'ils ne peuvent visiter l'église franciscaine.
ions avant le 10 de chaque mois.

PENSÉE
" Nous devons plus craindre les biens que les maux temporels."
(B. Egide, comp. de St F.)



Deus Meus et omnia!

BÉNÉDICTION DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

FAC-SIMILE
DE L'ÉCRITURE DE SAINT FRANÇOIS

Benedicat tibi dñs ⁊ custo
diat te - ostē dat faciem
suā tibi ⁊ misereat tui.
cōuer rat uultū suū a te
⁊ det tibi pacē

T dñs bene
f. leo te dicat

cette fête apporte chaque année avec elle, car elle marque le terme des études scolaires et ouvre les portes des vacances. Les vacances ! personne ne goûte mieux la douceur de cette parole que celui qui après être resté assis pendant dix mois consécutifs sur les bancs de l'école, vient de terminer ses dix jours d'examen sur les différentes matières étudiées dans le courant de l'année. C'est ce qui se passa au collège de la Via Merulana.

Notre fête était rehaussée cette année par la présence de Mgr Guido Corbelli ancien custode de Terre-Sainte, Evêque élu de Cortone. Sa Grandeur voulut bien chanter la Grand'Messe pontificale. Les élèves du collège exécutèrent avec la précision ordinaire une messe à deux voix, composée spécialement pour eux par le T. R. P. Pierre-Baptiste. A l'élévation, le célèbre professeur Tega, chantre de la chapelle Sixtine, nous ravit tous par l'exécution vraiment admirable d'un *O Salutaris* du même auteur. Le soir, après le chant des Complies, le R. P. Fediano Giannini dont nous avons déjà admiré l'éloquence à l'occasion du Triduum en l'honneur du Bienheureux Théophile, savait pendant une heure tenir en haleine son auditoire, en redisant les gloires du Docteur Franciscain, " lumière intellectuelle pleine d'amour. "

Le Rme P. Général dans le Tyrol. — Le 17 juillet, le Rme P. Ministre Général rentra à St-Antoine après avoir accompli la visite canonique de la Province de St-Léopold dans le Tyrol autrichien. Tous les Religieux l'attendaient à la porte du Collège, heureux de revoir après une absence de deux mois, leur Père bien-aimé. Sa Paternité Rme avait eu à cœur de visiter en personne cette Province qui est actuellement une des plus florissantes de l'Ordre séraphique. Elle compte, en effet, 28 maisons où 500 Religieux environ se dévouent au bien des âmes.

Décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Curé d'Ars. — Le dimanche, 26 juillet, le décret établissant l'héroïcité des vertus du Vénérable Jean-Baptiste Vianney, Curé d'Ars, fut solennellement publié au Vatican en présence du Souverain Pontife, de plusieurs cardinaux et des principaux membres de la S. Congrégation des Rites.

Après la lecture du décret faite par Mgr Tripepi Secrétaire de la même S. Congrégation, Sa Sainteté adressa aux assistants une courte allocution, où elle fit ressortir en des termes très émou-

vants l'honneur qui rejaillit sur la France par la glorification des vertus du Vén. Curé Tertiaire, dont la puissante intercession auprès de Dieu sera pour cette nation catholique le gage assuré des plus grands bienfaits.

Le Saint Père fit ensuite distribuer à tous les Cardinaux présents une copie du Décret dont on venait d'entendre la lecture ; et après avoir adressé à chacun des paroles empreintes de la bienveillance la plus paternelle, il donna à tous les assistants la bénédiction apostolique.



UNE AUMÔNE S'IL VOUS PLAIT. Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaïres ou aux Supérieurs des Discretaires, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœtures ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent, la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous mènera jusqu'après la mort.

Pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain de Montréal à Sainte-Anne de Beaupré. — Dimanche, 19 juillet, les deux fraternités des frères du Tiers-Ordre de Montréal, celle de St François d'Assise et de Notre-Dame des Anges, ont fait un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne de Beaupré.

Plus de 600 pèlerins s'embarquaient samedi soir, à bord du *Trois-Rivières*, sous la direction du Rév. Père Bernard. Ce dernier était assisté des RR. Pères Fulcran et Ambroise, de quelques prêtres séculiers et de plusieurs frères franciscains.

Le départ eut lieu au chant de l'hymne par excellence des voyageurs *Ave Maris Stella*, suivie des prières de *l'Itinéraire*. À 7 heures, récitation de *Matines et Laudes* avec le chant des hymnes.

Le sermon fut ensuite donné par le R. P. Bernard. Le savant prédicateur fit un parallèle heureux entre la navigation sur l'eau et celle sur l'océan de la vie. Avec son éloquence bien connue, surtout des tertiaires, il démontra, dans un langage choisi et avec une voix forte qui vibrait d'un bout à l'autre du bateau, combien le voyageur est exposé dans ses voyages sur la mer. De même, la vie de l'homme est semée d'écueils et de récifs. Nous sommes souvent le jouet des vents et des flots contraires, et c'est par une lutte incessante contre les tempêtes que nous pouvons arriver au port. Mais pour naviguer sur les eaux, l'homme a plusieurs modes d'embarcation. Il peut traverser lentement avec la rame ou hisser une voile pour arriver plus vite ; il peut aussi se rendre à sa destination très rapidement par la vapeur. Ainsi dans la vie spirituelle, l'âme peut avancer lentement ou plus vite selon son mode d'embarcation.

À l'exemple de leur Père St François, les tertiaires ont choisi le mode le plus rapide : c'est par la pénitence qu'ils veulent arriver au ciel.

Le Rév. P. Bernard termina son sermon par une vibrante exhortation à s'adresser à la Bonne Sainte Anne, pour obtenir une heureuse traversée du temps à l'éternité.

Après le sermon, eut lieu une cérémonie de profession. Un certain nombre de frères reçurent le saint habit : d'autres firent profession. Cette cérémonie fut suivie de la récitation de la couronne franciscaine et de la prière du soir.

Arrivés à Sainte-Anne dimanche matin, les pèlerins se rendirent à l'église en procession et reçurent la sainte communion ; les tertiaires étaient revêtus du grand habit du Tiers-Ordre.

À 9 heures, il y eut grand'messe dite par le R. P. Ambroise et chantée par le chœur de la fraternité.

Après la messe, les pèlerins se séparèrent et chacun se livra à ses dévotions particulières. Un groupe de tertiaires monta les

degrés de la *Scala Santa*. Le R. P. Bernard récitait à chaque marche le *Fater*, l'*Ave* et l'acte de contrition : arrivé au sommet du saint escalier, le R. P. Fulcran prêcha un court, mais touchant chemin de croix.

A 11 heures, les pèlerins se réunirent pour le sermon qui fut fait par le R. P. Lava de l'Ordre des Rédemptoristes. L'éloquent prédicateur salua les tertiaires comme les amis particuliers de la Bonne Sainte Anne. Il parla en termes touchants des bontés de cette grande sainte et des preuves qu'Elle en donnait chaque jour dans son sanctuaire béni, par d'éclatants miracles, par le torrent des grâces qu'Elle ne cessait de répandre sur ses dévots pèlerins.

La Bénédiction du Saint Sacrement fut donnée par le R. P. Fulcran, assisté de diacre et de sous-diacre. Immédiatement avant le *Tantum Ergo*, les membres du Discrétoire des deux fraternités vinrent se placer au pied de l'autel, un cierge allumé à la main, et le ministre de la fraternité de St François d'Assise lut à haute voix un acte de demande et de consécration à la Bonne Sainte Anne de Beaupré. Comme cet acte pourrait servir à d'autres fraternités du Tiers-Ordre, dans de semblables cérémonies, nous le donnons ici tout entier.

DEMANDE ET CONSÉCRATION DES TERTIAIRES À SAINTE ANNE

“ *O Bonne Sainte Anne*, glorieuse Aïeule de Jésus, Sainte-Mère de Marie et généreuse Patronne du Canada, nous, fils du Bienheureux patriarche Saint François d'Assise, venus de loin pour vous honorer dans ce sanctuaire de votre prédilection, reconnaissant que nous sommes tous de misérables pécheurs indignes de vos bienfaits, mais contrits et bien résolus de ne plus offenser notre Dieu à l'avenir, nous nous prosternons humblement à vos genoux pour vous remercier des faveurs que vous ne cessez de prodiguer à chacun de nous, à nos familles, à nos amis, à nos confrères, à nos malades, à nos infirmes, à nos affligés, ainsi qu'à tous les pieux pèlerins qui viennent visiter ces lieux bénis. Votre bonté est si grande, votre puissance éclate avec tant de magnificence, que de toutes les parties du Canada s'élève en votre honneur, un hymne de reconnaissance. Pussions-nous devenir de plus en plus dignes de votre tendre sollicitude.

“ *O Bonne Sainte Anne*, nous vous en supplions, écoutez la voix de vos pèlerins, protégez l'univers catholique, et, en parti-

culier, notre patrie. Faites que nous y voyions affermis le règne de Jésus-Christ et le triomphe de son Eglise : que le culte de vénération, de confiance et d'amour envers Marie et envers Vous, Bonne Mère, y fleurisse davantage ; que N. S. Père Léon XIII, nos Evêques et tous nos supérieurs trouvent en nous des fils soumis et dévoués. Sanctifiez notre clergé. Eloignez de nous, de nos familles et de nos compatriotes le luxe, l'impureté et l'intempérance avec leur cortège de vices et de malheurs : à cette fin obtenez pour nous la fidélité dans la pratique des vertus contraires. Enfin, affermissez-nous tous dans la foi, la justice et la piété.

“ *O Bonne Sainte Anne*, comme gage de notre amour filial, nous voulons dès ce moment nous consacrer pour toujours à votre service, et nous engager à propager partout votre culte. Par cet acte public, nous nous consacrons donc entièrement à vous, nous vous consacrons aussi nos familles, toutes les personnes sur lesquelles nous avons quelque autorité, tout ce qui nous appartient. Nous vous consacrons notre Tiers-Ordre et tous ses membres, ses œuvres, ses pénitences, ses mérites et ses espérances. Nous renouvelons à vos pieds notre profession et nos saints désirs, vous priant instamment d'augmenter la ferveur et la perfection des tertiaires, de prendre sous votre protection spéciale notre Ordre séraphique et d'en répandre l'esprit parmi les fidèles, afin que marchant avec persévérance dans les droits sentiers de la pénitence, nous puissions tous un jour avec Jésus et Marie, avec Vous et notre S. P. Saint François, jouir au Ciel des délices éternelles réservées aux pénitents de la terre.

Ainsi-soit-il.

(40 jours d'indulgence.)

EDOUARD CHS. Arch. de Montréal.”

Le départ eut lieu de Ste-Anne à midi, et de Québec à 4 hrs. Le retour s'effectua avec les mêmes exercices de piété. A 5 hrs les Vêpres furent chantées ; à 7 heures et demie, Matines et Laudes suivies du chant de la Couronne franciscaine et de la prière du soir. Le lundi matin à 4 heures et demie, après la prière du matin, les litanies du Sacré-Coeur et les Petites Heures furent récitées. Le Rév. Père Fulcran fit ensuite une exhortation sur la persévérance. Il bénit ensuite les chapelets, les objets pieux, et termina les exercices spirituels en recevant plusieurs pèlerins du Cordon de St François d'Assise.

Au moment d'arriver à Montréal, M. J.-J. Beauchamp, ministre de la fraternité de St François d'Assise, dit quelques mots sur le succès du pèlerinage qu'il rapporta au zèle des Pères Franciscains. Il les en remercia au nom de tous les pèlerins promettant pour eux qu'en reconnaissance de tant de dévouement, tous s'efforceraient de mettre en pratique les bons conseils qu'ils en avaient reçus.

Tous ceux qui ont pris part à ce pèlerinage en conserveront le pas doux souvenir. Tout a contribué à le rendre agréable. La température a été douce et belle, et la piété des pèlerins a été exemplaire. Si sainte Anne n'a pas opéré de miracles éclatants, elle a apporté à tous de grandes consolations. La satisfaction de tous les pèlerins et la joie dont chacun sentait son âme inondée, se reflétaient sur le visage des pieux voyageurs. Le chant des cantiques, la récitation des offices, et les cérémonies du Tiers-Ordre ont offert un spectacle impressionnant.

Heureux voyage qui apportera de beaux fruits de salut, et qui restera comme un gage de la sollicitude des Rév. Pères Franciscains et de la piété des tertiaires.

UN PÈLERIN.

Fraternité St-François, Montréal. — L'abondance des matières nous a obligé de passer sous silence, dans le dernier numéro, le compte-rendu des élections qui se sont faites dans la Fraternité des frères, le 12 juillet, sous la présidence du R. P. Gardien.

Immédiatement avant la séance, on avait distribué aux électeurs la liste des candidats dressée par le Discrétoire sortant. La liste présentait au moins deux candidats, pour un qui devait être choisi, et elle était combinée de manière à donner au moins un Discret à chacune des paroisses de la ville.

Le Rvd Père Gardien commença par faire l'éloge du Discrétoire sortant. "Un arbre, dit-il, se reconnaît à ses fruits. Or, les fruits portés par le Discrétoire sortant sont visibles : dans trois années, le nombre des Tertiaires a triplé sans que la quantité ait nuï à la qualité."

Le R. P. Gardien annonce et regrette la résignation du Frère ministre sortant, M. O'Neill, mais il reconnaît le poids de ses raisons. Étant Syndic Apostolique des Pères Franciscains, il est chargé par le Souverain Pontife et par les bienfaiteurs de s'occuper des intérêts matériels de la communauté dont les

Pères ne peuvent s'occuper eux-mêmes, et c'est là une source d'occupations et de préoccupations qui ne lui permet pas de continuer la charge de frère ministre.

Ces raisons sont agréées et l'on procède à l'élection dont voici les résultats :

Frère Ministre : M. J.-J. BEAUCHAMP,

Frère Assistant : M. J.-B. LARUE,

Discrets :

pour St-Jacques	MM. THOMAS SAINT-JEAN CLÉOPHAS GALARNEAU, HENRI HAWISON,
N.-Dame	PIERRE DORAIS,
Ste-Brigitte	GEORGE BEAUPRÉ,
Sacré-Coeur	J.-N. BOUVIER,
Ste-Cunégonde	JOSEPH AUDET,
St-Henri	J.-E. CASTONGUAY,
St-Jean-Baptiste	FRANÇOIS DESPATIES,
Pointe St-Charles	ZOTIQUE LEFEBVRE,
St-Louis	J.-M. BEAUCHAMP,
St-Patrick	TH. COLLINS,
St-Pierre	Docteur JACQUES,
Hochelega	J.-O. MARCHAND

Après le dépouillement du scrutin, nous avons remercié Dieu, en chantant le *Te Deum*, de l'heureux résultat de ces élections qui mettaient à la tête de la Fraternité un homme connu, estimé et aimé de toute la ville, lui aussi, comme son prédécesseur, uni intimement à la famille franciscaine par ses fonctions de Syndic Apostolique des Révérends Pères. Il sera puissamment secondé dans son ministère par les frères Assistant et discrets qui comptent, sans conteste, parmi les chrétiens les plus zélés et les plus actifs de la ville de Montréal.

* * *

La chapelle des Tertiaires à Lourdes.— Nous rappelons aux Tertiaires et aux vénérés Directeurs des Fraternités, la résolution prise par le congrès du Tiers-Ordre réuni à Limoges, et l'invitation à eux adressée par les commissaires du Tiers-Ordre dans le dernier numéro de la Revue. Cette invitation vient d'être communiquée aux tertiaires du monde entier par l'organe officiel de l'Ordre de St François, (les *Acta Ordinis*) publié à Rome.

Chiine. — Le Vicaire apostolique de Pékin a obtenu du Saint-Siège l'autorisation d'ériger, dans sa nouvelle cathédrale, un autel au B. Odoric de Pordenone, du premier Ordre franciscain. Nos Missionnaires en effet, bien avant saint François-Xavier, avaient évangélisé l'Extrême Orient, et le B. Odoric, dès la fin du treizième siècle, avait parcouru toute l'Asie et les îles adjacentes, la Perse, la Tartarie, les Indes et la Chine.

* * *

Le Tiers-Ordre en Pologne. — Le Tiers-Ordre de saint François a reçu depuis quelques années de merveilleux accroissements non seulement dans les provinces autrichiennes mais même dans celles qui appartiennent à la Russie. Il y a actuellement en Pologne 60 000 tertiaires, et leur nombre s'augmente chaque jour. Contre les deux maux terribles dont souffre cette nation, la pression et la persécution des orthodoxes d'un côté, et l'invasion du socialisme et du nihilisme de l'autre, la Règle de Saint François, formant des enfants soumis à la sainte Église, des catholiques zélés et vaillants, établira une digue puissante. Par le Tiers-Ordre et la protection de saint François, la foi ne périra pas dans la nation martyre.

* * *

Congrès franciscain belge. — La Belgique elle aussi prépare ses assises nationales du Tiers-Ordre franciscain. Son E. le cardinal Goosens, archevêque de Malines, au nom de l'épiscopat belge, a daigné approuver le projet de ce congrès qui se réunira en 1897, et qui est déjà assuré d'un immense succès.

* * *

Le premier Roi chrétien de l'Afrique centrale. — Il s'agit du Noir Ndéga, roi d'Ushiroambo, qui, ayant recouvré la santé après une grave maladie, a été baptisé par le P. Gerboin, Pro-Vicaire apostolique. Les Tertiaires seront heureux d'apprendre que le nouveau converti a voulu se mettre sous la protection spéciale du Séraphin d'Assise et porte le nom de François.

* * *

S. Paul l'Ermite. — Le Rvd M. J. Arsène, vicaire de la paroisse, nous a donné sur le Tiers-Ordre de ... it, des détails consolants et qui nous font bien augurer de ..

Vœux perpétuels des petites sœurs Franciscaines de Marie à la Baie Saint-Paul. — Nous sommes heureux de reproduire du courrier de Charlevoix l'intéressante communication que voici : Le trente-un juillet dernier une imposante cérémonie religieuse s'accomplissait à la suite d'une retraite de huit jours prêchée par le Rév. Père Allard, Supérieur des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré. Les dix premières fondatrices des Petites Sœurs Franciscaines de Marie, après avoir accompli la période voulue des vœux temporaires, s'engageaient définitivement dans les vœux perpétuels, sous la présidence de M. le curé Fafard, spécialement délégué pour cette fonction, par Sa Grandeur Mgr Labrecque, Evêque du diocèse.

Le sermon a été prêché par le R. P. Allard, qui a été infiniment goûté de l'assistance remplissant la chapelle de l'Hospice. La musique et le chant exécutés par les novices de l'Institut ont été remarquables. L'autel du modeste sanctuaire était orné avec le plus grand goût. Ce fut un moment solennel, lorsque avant la sainte communion, à l'instant où ces vierges allaient recevoir leur Créateur, agenouillées au pied de l'autel de Celui qu'elles choisissaient pour leur céleste Epoux, prononçaient l'engagement solennel qui les séparait à perpétuité du monde et de ses plaisirs, pour s'engager à jamais dans la voie du sacrifice et de la Croix. La Croix et la Couronne d'épines qui leur furent imposées pendant la cérémonie sont bien l'étendard véritable du vrai chrétien qui veut marcher à la suite du divin Sauveur, tandis que l'anneau d'argent passée au doigt de la religieuse est le symbole de l'alliance éternelle que la servante du Seigneur contracte avec son céleste Epoux.

Voici les noms des dix sœurs qui ont alors prononcé leurs vœux perpétuels :

Marie Bibeau, en religion Sœur Marie Anne de Jésus ; Rosanna Marcil, en religion Sœur Marie Egide d'Assise ; Marie-Louise-Joséphine Pondeau, en religion Sœur Marie Joseph ; Marie Elzire Roy, en religion Sœur Marie Thérèse de Jésus ; Délia Robillard, en religion Sœur Marie Alexis ; Etudienne Blais, en religion Sœur Marie Zotique ; Albertine Riopel, en religion Sœur Alphonse Marie de Liguorie ; Emma Décelles, en religion Sœur Marie des Sept Douleurs ; Lumina Bolduc, en religion Sœur Marie Dominique ; Zélia Perron, en religion Sœur Marie Frédéric.

Les courageuses filles dont les noms précèdent ont commencé leur œuvre dans les États-Unis, à Worcester. Mais des difficultés insurmontables s'étant rencontrées pour établir d'une manière solide leur maison-mère et leur noviciat en cette dernière ville, elles durent transporter leur maison principale en Canada, et c'est à la Baie St-Paul que la Divine Providence conduisit leurs pas pour faire bénéficier notre paroisse de leur zèle et de leur dévouement.

Tout le monde ici les a vues à l'œuvre pendant les cinq dernières années. Tous ont été témoins de leur activité, de la régularité de leur vie, du dévouement avec lequel elles se sont dépensées au service de toutes les classes de malheureux. Si elles ont eu à subir, du côté des États-Unis, les plus cuisantes épreuves, le bon Dieu leur a ménagé dans notre localité les consolations les plus marquées. Leur jeune Institut s'est considérablement augmenté en nombre et en valeur. Aujourd'hui elles voient autour d'elles une couronne d'aspirantes novices dont plusieurs sont déjà engagées dans les vœux temporaires. Le nombre des pauvres et des malheureux qu'elles reçoivent augmente sans cesse. Dans le même temps le Seigneur a béni leur temporel.

L'établissement de l'Hospice Ste-Anne qu'elles dirigent s'est augmenté considérablement depuis leur fondation, et elles sont remplies d'espoir pour l'avenir. Cette jeune communauté jouit ici d'une grande popularité. Nous la considérons comme nous appartenant plus spécialement, et tout particulièrement dévouée à soulager nos misères et nos infirmités.

Nous souhaitons au nouvel Institut des Petites Sœurs de Marie la prospérité morale et temporelle à laquelle il a droit. Puisse cette belle plante, qui surgit de notre sol, s'épanouir et s'augmenter sans cesse pour le plus grand bien de notre population.



CHRONIQUE ANTONIENNE

Memramcook — N. B. Merci, bon saint Antoine, de la faveur que vous m'avez obtenue. CEM. GOR.

Laitre — J'avais donné à mon sixième enfant le nom de Louis-Antoine. Pour des raisons particulières, il fut convenu qu'on l'appellerait Louis. Or, quelques semaines après, l'enfant tombait malade. Le jour de la Fête-Dieu semblait devoir être celui de sa mort. La proximité de la fête de S. Antoine me donna une idée. Si je recommandais au Bon Saint cet enfant qui m'échappe, peut-être qu'il le ramènerait à la vie ! Pleins de confiance, nous commençâmes une neuvaine en famille, et je plaçai la statue du saint dans le berceau du cher petit malade. Ce fut son salut. Aussitôt le danger disparut et les forces revinrent. Il est bien entendu que désormais le petit miraculé s'appellera, non plus Louis, mais Antoine.

HÉLÈNE AUGIER.

Saint Antoine m'a fait retrouver un porte-monnaie contenant douze dollars.

Montréal. — J'étais dans le besoin, restée seule avec deux petits enfants. Mon mari avait disparu et il m'était impossible de le retrouver. Je m'adressai au bon Frère Didace et à saint Antoine de Padoue. Je priai et fis prier, en sorte que mon mari apparaissait bientôt et ramenait le bonheur au logis. S. Antoine soyez glorifié et obtenez-nous bientôt la béatification du bon Frère Didace.

UNE ABONNÉE.

Saint-Tite — Des voisins qui transportaient leur maison avaient compris dans leur itinéraire notre jardin, ce qui, malgré des promesses de remboursement, nous aurait causé des dommages considérables. Ne pouvant sans beaucoup de frais, barer le chemin à la maison qui marchait, nous invoquâmes S. Antoine et voilà qu'à la suite de nos prières et de nos promesses, il déconcertait entrepreneurs et ouvriers si bien que la maison s'arrêtait juste à la limite du jardin menacé.

PHILOMÈNE et NOËMI MERCURE.

L'Assomption. — Grâce à S. Antoine, j'ai retrouvé des objets que j'avais perdus sans espoir, et j'ai obtenu plusieurs faveurs dont je remercie le grand saint ici selon ma promesse.

S. Antoine m'a préservé de plusieurs embarras et m'a obtenu des faveurs.

E. BRUNELLE.

Portneuf -- 15 grâces diverses obtenues du grand thaumaturge, une guérison, un objet retrouvé et de l'ouvrage procuré à un paroissien sans place.

J'avais obtenu du Saint une faveur, mais je n'avais pas donné aux pauvres le pain que j'avais promis. Je fus soumis à un petit châtement. Je perdis une clef que ma sœur ne trouva qu'en promettant la réparation de mon inexactitude. Z. R.

Saint-Henri de Montréal. — Mille remerciements au grand Thaumaturge franciscain ! Atteinte d'une maladie grave qui menaçait d'avoir de funestes conséquences, j'ai été guérie d'une manière presque instantanée. Le docteur s'est trouvé déconcerté, et n'a pas hésité à reconnaître l'intervention de saint Antoine.

DAME B.



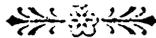
Indulgence des treize Pater de S. Antoine. — Nos lecteurs connaissent cette dévotion familière à tous les amis de notre saint, et ils récitent souvent les 13 *pater, ave* et *gloria* en l'honneur de S. Antoine et en mémoire des grâces attribuées à l'intercession du saint par le *Si queris* de S. Bonaventure. Ils seront donc heureux d'apprendre que le 6 juin dernier, la sacrée Congrégation des Indulgences a concédé pour la récitation de ces prières, à la demande du T. R. P. Raphaël d'Aurillac, Procureur Général des Franciscains, *une indulgence de 100 jours*, une fois le jour, applicable aux âmes du purgatoire.

Indes. — Il n'y pas jusqu'en ces pays lointains où la dévotion à saint Antoine ne devienne populaire. Mgr Lavigne vicaire apostolique de Kettogam, rapporte que ses chrétiens ont l'habitude de réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave* en l'honneur du grand faiseur de miracles de Padoue, et de recourir à lui chaque fois qu'ils ont perdu quelque chose. Les païens eux-mêmes partagent cette confiance et invoquent saint Antoine dans les temps de détresse. Un prêtre syrien racontait à ce sujet, il n'y a pas longtemps, qu'il avait été fort surpris, un jour, de trouver dans son église, une grosse corde attachée à la statue de saint Antoine. C'était un païen qui, ayant perdu sa vache, avait naïvement apporté à saint Antoine la corde avec laquelle il avait coutume de l'attacher, dans l'espoir que le Saint la lui ferait retrouver.

Irlande. — Un grand journal de ce pays, *The Irish Catholic* consacre ci'a jne semaine une colonne à S. Antoine et à l'œuvre du pain des pauvres qui est organisée à Dublin comme dans nos grandes églises de Paris, à Montmartre et chez les Pères Récollets. Aussi peut-on déjà constater que de grands soulagements ont été apportés aux souffrances des pauvres.

Saint Antoine et le Czar. — Sait-on que l'empereur de Russie, bien que schismatique et chef des schismatiques, professe une dévotion spéciale à saint Antoine de Padoue? Entendant parler un officier de la cour, très dévot lui-même au saint Thaumaturge, des prodiges opérés par son intercession, le Czar voulut se mettre sous la protection spéciale de ce Saint de l'Église latine et accepta avec empressement une médaille qu'il porte toujours sur lui.

Avec le zélé Directeur de l'Association universelle, qui nous rapporte ce fait, souhaitons que la protection de saint Antoine soit utile au grand Souverain et aux nombreux sujets de son empire; qu'elle apporte aux malheureux polonais la paix et la liberté, en attendant l'union si ardemment souhaitée et si glorieusement préparée par Léon XIII.



REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Montréal. — 1 mai. Nous avons obtenu une guérison grâce à l'intercession du Bon Frère Didace.

Je publie, à la gloire du Bon Frère, qu'il m'a sauvée d'une maladie dangereuse.

Dame C. DAVIS

Je suis punie de mon ingratitude envers le Bon Frère. J'ai négligé de publier la guérison qu'il m'avait obtenue à la suite d'une neuvaine. Avertie de ma faute par la réapparition des douleurs, je viens la réparer et recommence une neuvaine en l'honneur du Bon Frère pour obtenir un complet rétablissement.

Dame MIREAULT.

Montréal. — 12 mai. Un de mes oncles était sans ouvrage et dans le besoin le plus extrême. Je le recommandai au Bon Frère Didace en promettant de publier la faveur obtenue. Au bout de huit jours mon oncle trouvait une bonne place.

UNE JEUNE FILLE.

Montréal. — 14 mai. Au commencement de l'hiver dernier je fus saisie d'un mal chronique à la gorge dont je souffrais beaucoup. Comme je n'obtenais des médecins aucun soulagement et que ce mal m'inspirait de graves inquiétudes pour l'avenir, je demandai au Bon Frère Didace de m'en débarrasser. Comme j'ai été pleinement exaucée, je viens l'en remercier publiquement selon ma promesse.

M. C. D.

Ste-Rose. — 22 mai. J'ai attendu si longtemps à remercier le Bon Frère dans la Revue selon ma promesse, que c'est presque de l'ingratitude. Toutefois mon témoignage n'en sera que plus puissant en faveur du Bon Frère Didace, car mes retards m'ont permis de constater que ma guérison est définitive. Je souffrais du cœur depuis trois ou quatre mois en 1893. Un jour m'éveillant à la suite d'une longue syncope et voyant auprès de moi le prêtre qu'on avait appelé pour m'assister en cas de mort, je promis au Frère Didace de faire une neuvaine en son honneur et de publier sa faveur s'il n'obtenait la guérison. Malgré la distance et mon état de faiblesse, je m'imposai d'assister à la messe tous les jours de la neuvaine, et de communier deux fois. Le lendemain du neuvième jour j'étais délivrée de mes palpitations. Depuis je n'ai ressenti aucune douleur et mon état de faiblesse a fait place à une bonne santé. A. D.

Pointe du Lac. — 22 avril. Mon enfant de douze ans souffrait d'une maladie de cœur qui lui causait des saignements de nez si fréquents qu'il était à la veille d'un épuisement complet. Je promis au Frère Didace une neuvaine avec l'inscription de la grâce obtenue, s'il guérissait mon petit malade. Le mieux s'annonça dès cette neuvaine, sans être pourtant une guérison complète. Je recommençai à prier dans une seconde neuvaine et l'enfant eut sa dernière hémorragie le deuxième jour. Depuis, ces accidents n'ont plus reparu et le cœur se trouve guéri.

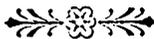
Dans le même temps, cet enfant souffrait du mal de reins. Un soir qu'il ne pouvait dormir à force de souffrir, je lui appliquai une image du Bon Frère. Le malade s'endormit et ne s'est plus aperçu dans la suite de cette inimitié.

Dame F.-X. COMEAU.

Montréal. — Une personne tombait d'attaques nerveuses. Sur le conseil des Pères Franciscains, elle se recommanda au Bon Frère Didace. Depuis la neuvaine qu'elle lui a faite, elle n'est plus retombée.

Montréal. — 3 juin. Le Bon Frère Didace vient de nous obtenir dans toute sa plénitude une grâce spirituelle sollicitée depuis nombre d'années. Il y a deux ans déjà, ce Bon Frère nous avait obtenu une grâce temporelle des plus urgentes. Je l'en ai déjà remercié par la voix de la Revue.

E. M. B.





Dame Henriette Joseph Desjardins, en religion Sr Elisabeth, décédée à Montréal le 2 août, à l'âge de 41 ans, 7 mois, 2 jours, après 20 années de profession

La Règle du Tiers-Ordre trouva en elle une professe d'autant plus fervente qu'elle voulait y trouver un débouchemment à la vie religieuse vers laquelle son âme ne cessa d'aspirer toute sa vie.

Bien la fissa dans le monde malgré ses désirs plus élevés, afin que son exemple et ses paroles y fissent le bien autour d'elle. Toutes les personnes qui l'ont fréquentée aiment à se souvenir de ses conversations spirituelles qui venaient de l'abondance d'une piété simple, éclairée et convaincue. C'est grâce à leurs témoignages, rendus malheureusement incomplets par la modestie de la défunte, que nous pouvons offrir cette courte notice nécrologique à l'édification des lecteurs de la *Revue*.

Epouse et mère de famille, elle se consacra tout entière à ses devoirs d'état, dans des circonstances qui révèlent les femmes fortes. Ses croix furent bien lourdes et ne la quittèrent jamais. Elle resta toujours patiente et énergique, travaillant seule pour procurer à ses enfants le pain du corps et l'éducation de l'âme.

Malgré la multiplicité de ses occupations et la délicatesse de son tempérament, elle sut, tant que la dernière maladie ne l'eut point clouée sur son lit, trouver le temps et la force de se dévouer efficacement aux bonnes œuvres de sa paroisse. A tous les appels qui lui étaient faits au nom de Dieu et des âmes, elle répondait avec empressement, avec tact et avec générosité. C'est ainsi que, grâce à son initiative et à ses infatigables démarches, elle fonda dans son église paroissiale l'œuvre des lampes qui brûlent à perpétuité devant les statues du Sacré-Cœur et de saint Joseph.

Mais ses œuvres préférées étaient celles qui soulagent les affligés. Elle avait un don spécial pour consoler les âmes en peine : ce fut avec bonheur qu'elle accepta la charge d'infirmière dans la Congrégation des Dames de Ste-Anne et dans le Tiers-Ordre de S. François. On la voyait s'empresser au lit des malades, la nuit comme le jour, malgré ses autres fatigues, priant, exhortant, préparant les voies aux prêtres, et ne se retirant qu'après avoir suggéré à l'âme de l'agonisante sa dernière oraison jaculatoire, et avoir donné au cadavre les soins de l'ensevelissement.

Sa charité fut soumise aux plus cruelles épreuves sans jamais rien perdre de sa douceur et de sa sérénité. Critiquée et même calomniée dans son zèle et dans sa piété, elle ne voulut que plaire à Dieu, pardonnant de bon cœur et se désintéressant de toute récompense humaine. Un jour elle se vengea en offrant à Dieu son sang pour la conversion d'une personne chère qui lui avait infligé les derniers outrages. Dès le lendemain elle était alligée des hémoptysies qui la conduisirent au tombeau.

Si la discrétion n'imposait dans cette notice des limites étroites aux éloges mérités par la défunte, nos lecteurs pourraient lire ici le récit de plusieurs communications extraordinaires qui prouvent combien cette âme était agréable à Dieu. Du reste, sa défiance d'elle-même et son humble obéissance furent la garantie contre les illusions à redouter en cette matière.

Il y a huit ans, se rendant à la messe elle crut voir un doigt tracer sur la neige un S bien formé; ayant demandé une explication pendant la communion suivante, elle entendit intérieurement cette réponse: "Grand changement dans huit ans au mois d'août." Dès lors elle s'attendit à mourir ou à devenir religieuse et elle fit à l'avance les héroïques sacrifices que l'une et l'autre perspective demandaient à son cœur maternel.

Depuis sa première communion, elle souffrait à la jambe d'une plaie d'où sortirent à différents intervalles environ quatre-vingt esquilles d'os. Elle supporta sans se plaindre cette infirmité ainsi que les cinq mois de maladie qui la conduisirent au tombeau. Par une coïncidence étrange, tous les accès du mal s'annonçaient les jeudis soirs et se déclaraient les vendredis.

Le matin du jour de sa mort, elle dit: "C'est aujourd'hui la belle fête de la Portioncule, un ange vient de m'éveiller et il m'a invitée à gagner les indulgences du grand Pardon." Comme on lui disait qu'elle irait bientôt chanter avec les anges la Reine du jour, elle répondit: "Est-ce bien vrai?... Oh que j'ai peur de ne pas mourir!" Le soir venu, elle fit venir ses fils, les bénit, et leur fit promettre de vivre toujours en bons chrétiens. Alors elle se recueillit en elle-même et ne songea plus qu'à compléter son sacrifice. A peine le coucher du soleil marquait-il la fin du "grand Pardon" qu'elle regarda ses fils et leur dit: "Adieu! veillez..." aussitôt, elle tomba en agonie et alla compléter la fête où l'avaient précédée tant d'âmes du purgatoire délivrées par les indulgences de la Portioncule!

Delle Laura Martel, décédée à St-Henri de Montréal, le 19 juillet, à l'âge de 32 ans, après quelques semaines de profession.

M. Mélançon, en religion Fr. Léonard, profès de la fraternité de N.-D. des Anges de Montréal, depuis le 2 septembre 1877, décédé subitement au commencement du mois d'août. Il faisait partie du pèlerinage des Tertiaires le 18 juillet, à Ste-Anne de Beaupré, et il s'était fait remarquer par son attitude édifiante.

M. Moïse Mélançon était un des vétérans de la Fraternité de Montréal. Sa ferveur n'avait rien perdu depuis son noviciat jusqu'à sa mort, malgré les multiples occupations de la Banque Nationale où il était employé. Il voulut toujours être fidèle à l'abstinence et aux jeûnes de l'ancienne règle.

Tous les matins on le voyait à la messe, et il communiait deux ou trois fois par semaine. Son assiduité aux assemblées et son amour de la règle étaient exemplaires.

Sa piété sut être militante à son heure. Il s'engagea au régiment des Zouaves Pontificaux et combattit sous les murs de Rome pour la défense de Pie IX. Revenu au Canada, il éleva dans la religion catholique ses trois enfants et leur montra, par une conduite irréprochable, l'exemple à suivre.

Toute inopinée que fut sa mort elle ne le trouva donc pas sans préparation. Elle semble être une récompense de la bonne sainte Aune qui, en retour du pèlerinage qu'il avait fait à Beaupré avec deux de ses fils, l'invita à célébrer sa fête au ciel, dès le samedi qui la précédait.

Les funérailles ont prouvé à sa famille combien nombreux étaient les amis du cher défunt. Les membres du Tiers-Ordre, en y ajoutant leurs prières pour le repos de son âme, ne feront que rendre justice à l'un de leurs frères les plus anciens, les plus édifiants et les plus regrettés.

Demoiselle Victorine Lord, décédée au presbytère de Saint-Médard de Warwich, le 8 juillet, à l'âge de 50 ans, après 14 ans de profession.

Pendant trente années elle avait exercé dans ce presbytère son dévouement sans bornes et son rare talent d'administration. Sa vie se passa ainsi dans la retraite et parmi les œuvres d'une piété très éclairée. Les sentiments si chrétiens avec lesquels elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie, après une maladie généreusement supportée, ont montré après une existence si édifiante, combien était vivant en elle l'esprit de Notre Père saint François.

M. Euchariste Aumont, en religion, St Benoit-Joseph Labre, décédé le 31 mars 1896, à l'âge de 47 ans, après 10 ans de profession.

Dame Rivet, décédée à Montréal le 16 juillet.

Demoiselle Louise Mainville, décédée à Montréal le 25 juillet, à l'âge de 25 ans, après un mois de noviciat.

M. Nérée Boisseau, en religion Fr. François-Xavier, décédé à l'âge de 43 ans et 8 mois, après avoir fait profession le 25 juillet 1890.

Dame Pelletier, décédée en août, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Dame Béland, en religion Sr Louise, décédée à Montréal, le 29 juillet, à l'âge de 82 ans, après 3 années de profession.

R. I. P.